VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

27 août 2024

La passerelle de l'Ile fait peau neuve !

Après d'importants travaux de rénovation, la réouverture de la passerelle de l'Ile au public s'est déroulée ce jour, à l'occasion d'une inauguration avec coupé de ruban, en présence de Mme Perler, conseillère administrative en charge du Département de l'aménagement, de la construction et de la mobilité.

Un ouvrage d'art classé

Datant de 1880, la passerelle de l'Ile est inscrite à l'inventaire des constructions dignes d'être protégées depuis 1993. Des travaux étaient nécessaires car la dernière inspection de l'ouvrage avait révélé des dégradations sur les éléments métalliques de la structure.

Remise à neuf de la passerelle de l'Ile

La passerelle a été entièrement remise à neuf. Ses arches et montants ont été renforcés. Sa structure a été sablée et repeinte dans la couleur d'origine, qui avait été recouverte au fil du temps par des couches de peinture plus foncées. Ses appuis ont également été remplacés et les escaliers d'accès reconstruits. La passerelle a désormais retrouvé sa couleur d'origine et un revêtement en bois suisse a remplacé le sol en béton, une structure plus légère et mieux adaptée au déplacement piéton.

« Cette restauration d'un objet protégé revêt une grande importance pour le patrimoine genevois, souligne Frédérique Perler, conseillère administrative chargée de l'aménagement, des constructions et de la mobilité. Il s'agit du seul exemple que nous possédions d'innovations techniques du XIXe siècle, des méthodes qui ont d'ailleurs été utilisées quelques années plus tard pour édifier la tour Eiffel. »

Un chantier complexe et spectaculaire

La rénovation de l'ouvrage a duré de novembre 2022 à août 2024. Située au-dessus de l'un des bras du Rhône, les travaux ont nécessité une organisation complexe pour préserver tant la sécurité des ouvriers que le milieu naturel.

Plusieurs opérations spectaculaires ont été menées. La passerelle a été surélevée de 2 mètres par rapport à sa position initiale en avril 2023. Deux poutres triangulées de 40 mètres de long ont été placées de part et d'autre de l'ouvrage en mai 2023. Les poutres ont été enlevées au printemps 2024. La passerelle a été ensuite redescendue à sa hauteur définitive, environ 40 cm plus haut qu'initialement, pour rééquilibrer les escaliers situés des deux côtés.

La passerelle est désormais réouverte au public pour rejoindre les Halles de l'Ile depuis le Quai de la Poste, proche de Bel-Air.

Contact et information
Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
Anaïs Balabazan – chargée de communication
022 418 20 53 – anais.balabazan@geneve.ch